COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle du Conseil, place Maurice Chaumeil, le huit avril deux mille vingt-quatre, suivant convocation en date du trois avril deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Laurence LANDREVIE est désignée secrétaire de séance.

<u>Présents</u>: Mme LANDREVIE Laurence,

Mme AUFAURE Estelle,

Mme CHLEBOWSKI Murielle,

M. FERRAND Marc, M. ECHARD Laurent, M. SKRYPCZAK Claude, M. VELLARD Jean-Marc,

et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés: Mme COULAUD Céline, pouvoir à LANDREVIE Laurence,

M. BUISSON Thomas, pouvoir à ECHARD Laurent, M. DUBOEUF Goulven, pouvoir à FERRAND Marc.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h04.

<u>I – DELIBERATIONS</u>:

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11-03-2024, Approuvé à 8 voix pour et deux abstentions (M.F. et G.D.).

2. Autorisation de diagnostic du potentiel en énergies renouvelables sur la commune,

Une société privée ferait un diagnostic gratuit des possibilités d'implantation d'énergies renouvelables sur la commune, que ce soit :

- panneaux photovoltaïques,
- géothermie,
- méthanisation,
- éoliennes.

Ce diagnostic est obligatoire pour les communes.

Il s'agit seulement d'autoriser la société à faire ce diagnostic, qui aboutira sur un rapport, que l'on pourra présenter à la population.

Approuvée à l'unanimité.

3. Approbation du compte de gestion 2023,

Approuvé **à l'unanimité**.

6. Approbation du compte de gestion 2023 « Lotissement »,

Petite discussion sur le budget « lotissement » qui ne présente ni recette, ni dépense. Faire appel à un promoteur, à une agence immobilière, à Creusalis ?????? Approuvé à l'unanimité.

4. et 7. Vote des comptes administratifs 2023 « Budget Principal » et « Lotissement ».

Monsieur le Maire se retire, Laurent ECHARD préside.

Adoptés tous deux à l'unanimité.

5. Affectation du résultat,

Adopté à l'unanimité.

8. Vote des Taux d'imposition,

L'assiette des taux d'imposition connaît une hausse de 3,9 % cette année.

Les taux inchangés sont adoptés à l'unanimité.

Taxe Foncière Bâtie34,39 %Taxe Foncière Non Bâtie69,13 %Taxe Habitation11,29 %

9. Vote du budget primitif 2024 « Principal ».

Monsieur le Maire présente les chiffres du budget.

Il est voté à 4 voix pour (M.F., G.D., M.C. et C.S.), 5 abstentions (E.A., C.C., L.L., T.B. et L.E.) et 1 voix contre (J.M.V.).

10. Vote du budget primitif 2024 « Lotissement ».

Adopté à l'unanimité.

$\underline{II-INFORMATIONS}$

Le Conseil d'Ecole a eu lieu le 22 Mars 2024. Son compte-rendu est joint.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h45.